



**École Victor-Thérien**  
305, 43<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2H8  
**Téléphone** : 514 855-4202  
**Télécopieur** : 514-634-0448  
**Site web** : [www.victortherien.ecolelachine.com](http://www.victortherien.ecolelachine.com)



## Conseil d'Établissement

### Année 2020-2021

---

### Procès-verbal de la troisième séance

Réunion tenue le 1er décembre 2020

En vidéoconférence (Zoom) – mesure de distanciation COVID-19

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alain Séguin	Directeur-adjoint
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hélène Lanteigne	Secrétaire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent, président du CÉ
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Martin Chevalier	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Girard	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président sortant
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabeau Morrissette	Parent, substitut de la déléguée au Comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélie Dansereau	Parent, membre substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hanene Henchiri	Parent, membre substitut; déléguée au Comité de parents

### 1. Vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

<b>121-CE 020-12-1</b>	Proposé par : Serge Lévesque Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 novembre 2020 (LIP, art. 69)

<b>121-CE 020-12-2</b>	Proposé par : Isabeau Morrissette Appuyé par Serge Lévesque Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

### 4. Nomination d'un gardien du temps (LIP, art. 56)

Myriam Fleury est gardienne du temps.

### 5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 2020-11-03 (LIP, art. 69)

Retour sur une question de M. Boucher sur l'eau dans l'école:

M. Marcotte a communiqué avec M. Bisson, responsable de ce dossier au CSSMB. En ce moment, nous avons 33 points d'eau non conformes. On a un arrêt d'action pour fermer ces points d'eau et installer des distributeurs d'eau. On a été inspectés en novembre. La tuyauterie ne sera pas remplacée. Par contre des filtres au plomb seront installés. On est dans un processus d'appel d'offre pour l'installation des filtres car il s'agit d'une installation dans plusieurs écoles. L'installation serait faite en février-mars.

M. Boucher demande si la solution est à court ou à long terme.

Réponse : N'a pas eu cette information précise, mais personne n'a mentionné que c'était du court terme.

Mme Henchiri demande si ces points d'eau non-conforme sont condamnés.

Réponse : Oui, ils sont identifiés uniquement pour le lavage des mains. Il y a des distributeurs d'eau sur chaque étage. Les buvettes non conformes sont désactivées.

Mme Girard demande si les distributeurs d'eau sont nettoyés à l'interne ou par une compagnie externe. Et à quelle fréquence.

Réponse : À l'interne. S'assurer de faire un entretien régulier. Mme Lanteigne fera un suivi.

## **6. Questions du public**

M. Lévesque trouve que le service de Traiteur Félix s'est détérioré.

Mme Quévillon, qui travaille au SDG, précise qu'il y a un nouveau chef. Les enfants ont trouvé qu'il y avait effectivement une différence au début de l'année, mais ça s'est replacé.

M. Marcotte nous informe qu'il y a eu un changement de direction et que la communication est bonne avec eux. Propose de préparer un outil pour demander aux parents s'ils sont satisfaits des repas.

M. Brousseau dit qu'il y a eu des modifications dans les recettes.

M. Marcotte propose que suite au sondage on pourra soit informer Félix des demandes de nos parents ou chercher une autre entreprise.

## **7. Correspondance**

M. Marcotte parle de la formation que doivent suivre les membres du Conseil d'Établissement.

Mme Henchiri explique que c'est une nouvelle demande du CSSMB. Ils suggèrent même de les faire lors des rencontres. Il n'y a pas de contrôle pour le moment sur la formation de toutes les personnes impliquées.

M. Brousseau : Les réunions du CÉ sont déjà bien remplies, il faudrait voir de combien de temps il s'agit.

Mme Dansereau suggère que chacun suive la formation de son côté et prenne des notes pour en discuter lors du CÉ suivant.

M. Marcotte propose qu'on passe les capsules, qui sont courtes, en groupe au prochain CÉ. Les documents, qui sont plus lourds, seront lus individuellement. Proposition acceptée.

## **8. Présentation du bilan financier de l'école pour l'année 2019-2020**

M. Marcotte nous présente le bilan financier (voir annexe 1)

Déficit de 143 801\$. Le fonds 3 (SDG) est celui qui explique en majeure partie ce montant. Lors de la fermeture des écoles, nous avons continué de payer les employés du service de garde mais n'avons pas reçu les contributions gouvernementales.

On a aussi un enjeu structurel dans nos dépenses au niveau du fonds 1 (fonctionnement). Il faut des changements de pratique qui sont difficiles à mettre en place.

Dans le fonds 4 (allocations particulières), il y a des subventions qui n'ont pas été utilisées du mois de mars au mois de juin.

Autre point important à souligner, un montant de 7300\$ a été transféré à cette année.

Pour le fonds 2 (immobilisation), lors de la fermeture on a reçu des consignes de restreindre les dépenses à ce niveau-là.

Fonds 5 (salaires administratifs), on n'est pas censés arriver en négatif. Ce montant a été utilisé en entretien ménager.

Précisions demandées sur le fonds 1 : pourquoi les budgets initiaux et les budgets ajustés sont si différents? M. Marcotte va nous revenir avec plus de détails.

Question de Mme Dansereau : quel est notre rôle au CÉ pour l'approbation de ce budget?

Réponse de M. Brousseau : On n'est pas tenus de l'approuver en séance tenante. On peut attendre des réponses.

Réponse de M. Lévesque : Ce qui nous est présenté, ce sont les résultats du budget qui avait été approuvé en juin. La résolution témoignera du fait qu'on nous les a présentés. On pourra faire des recommandations pour regarder le prochain budget de juin.

M. Marcotte : La loi oblige la direction à présenter un budget équilibré en juin. Mais si les chiffres en juin sont révisés suite au dépôt du budget, il peut y avoir des changements. Une fois présenté au CÉ, c'est la direction qui gère le budget. Normalement, lorsqu'une école est en déficit, elle repart l'année suivante en déficit. C'est pourquoi le CÉ s'assure que le budget soit préparé pour ne pas arriver à un déficit.

Actuellement, le gouvernement n'a pas statué de comment les déficits des SDG de toutes les écoles seront gérés. Mais les déficits de l'école seront effacés par le Ministère.

<b>121-CE 020-12-3</b>	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Myriam Fleury Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

### **9. Consultation sur les modalités de communications (autre que le bulletin) ayant pour but de renseigner les parents d'un élève sur son cheminement scolaire (LIP art. 96.15)**

Ce point a été présenté à deux reprises l'an dernier. Cette année, la compréhension que tous en ont, c'est que les parents ont le droit d'avoir des nouvelles du parcours scolaire de leur enfant sur une base mensuelle. Ceci comprend la première communication et les bulletins.

Cette année, le Classroom, le courriel et pour certains le papier est aussi utilisé. On pense à se servir de Mozaïk pour avoir un portail où plusieurs informations pourraient être colligées à l'intention des parents. Nous souhaitons que ce système soit disponible pour la prochaine rentrée, mais il faudra que le personnel ait une formation adéquate avant de se lancer dans ce projet.

Mme Péron apprécie l'utilisation de Classe Dojo car l'enseignante Mme Fleury communique avec les parents soit en groupe ou de façon personnalisée.

Mme Dansereau aimerait savoir si l'outil Mozaïk pourrait servir à rassembler l'information de l'élève depuis la maternelle jusqu'à la 6<sup>e</sup> année.

Réponse de M. Marcotte : oui et non. Dans le passé, nous avons accès au système « SPI », mais celui-ci était difficile d'utilisation car il dédoublait l'information et ajoutait à l'entrée des données. On aimerait que certaines informations soient notées dans le portrait de l'élève, mais pas des petites interventions. Le but étant que l'élève qui change d'année scolaire doit pouvoir recommencer à zéro avec un nouveau prof.

M. Lévesque demande s'il pourrait être envisageable qu'un seul outil soit utilisé par tous.

M. Marcotte mentionne qu'il y a eu beaucoup d'efforts mis par l'équipe d'enseignant(e)s depuis le début de l'année pour utiliser le Classroom.

Mme Henchiri demande s'il y a des frais pour l'utilisation de Mozaïk.

Réponse : Il n'y a pas de frais pour les parents. Cet outil a été choisi par le CSSMB pour toutes ses écoles. Il est utilisé pour l'envoi de courriels aux parents rapidement.

En résumé, les parents membres du CÉ sont satisfaits de ce qui est fait actuellement.

M. Marcotte va vérifier si la communication mensuelle dans l'article 96.15 s'applique à tous les élèves ou plus spécifiquement aux élèves en difficulté.

## **10. Information concernant les activités et sorties (LIP art. 87)**

Pas de nouvelles activités pour le moment.

Des invités peuvent venir à l'école, en respectant les mesures sanitaires.

Les titulaires commencent à faire des réservations.

M. Brousseau demande qu'on vérifie que les invités n'aient pas été dans d'autres installations dans la même journée. Faire les réservations en matinée serait une bonne façon de s'en assurer.

## **11. Campagnes de financement + argent de l'OPP (art. 94)**

Rien n'a été décidé concernant des campagnes de financement étant donné la zone rouge.

Une activité de Noël aura lieu le 16 décembre prochain. Les élèves auront un déjeuner individuel du traiteur. Le Père Noël sera quelqu'un de l'interne.

Partenariat avec La Guignolée pour aider la communauté de Lachine. Risques minimisés pour ne pas que les groupes soient mélangés et en dérangeant le moins possible les élèves et enseignants dans la période d'examen.

Dalbé-Viau maintient l'activité de distribution de cadeaux pour des élèves ciblés. Nous avons imposé des règles strictes pour le respect des mesures sanitaires.

M. Lévesque demande qu'on n'oublie pas les montants qu'on avait dépensés dans le passé avec l'activité de La Boucle.

## **12. Activités parascolaires (art. 90)**

Il n'y a pas d'activités payantes pour l'instant. Après Noël, les enseignants auront possiblement des offres.

En ce moment, Lyne et Fred font des activités-récompense sur l'heure du dîner, soit pour certains élèves, soit pour des groupes entiers. Merci à vous deux pour ces initiatives.

Les parents ne pouvant plus entrer dans l'école, Mme Lanteigne prépare des présentations « TÉLÉVT » pour les informer de la vie de l'école. Ces informations sont visibles via un lien (youtube non répertorié) sur le site web de l'école.

## **13. Consultations normes et modalités d'évaluation (art. 96.15)**

Cette année, un des gros aménagements qui sera fait, c'est d'harmoniser la façon dont de l'aide peut être offerte pour un élève en difficulté.

## **14. Plan des Mesures d'Urgence (adoption du PSI)**

M. Séguin nous présente la démarche qui a permis de mettre en place le PMU à VT.

Le PSI, document de 40 pages (voir annexe 2), a été révisé pour que chaque rôle soit déterminé à des personnes dans l'école.

Une version abrégée pour les enseignants a été mise en place dans les locaux occupés par des groupes d'élèves.

Nous avons fait en 3 pratiques d'incendie, mais elles n'ont pas été faites de la façon régulière étant donné les consignes du CSSMB pour procéder de façon à préserver les mesures sanitaires actuelles. Mais toute l'école a eu une expérience de pratique de sortie d'urgence. Les comportements attendus ont été modélisés. Les informations concernant ces sorties ont été colligées dans le PSI.

M. Marcotte ajoute que dans le PSI, il y a une modalité concernant la relocalisation des élèves dans le cas d'une véritable sortie d'urgence. Un partenariat a été signé avec l'église comme refuge.

Le panneau d'incendie de VT est vétuste, les ingénieurs sont venus et les recommandations ont été faites pour le remplacement du panneau cette année.

Observations de M. Lévesque : Est-ce que nous avons deux refuges, comme stipulé dans le PSI?

Réponse : Oui, c'est le Collège St-Louis.

Pourquoi le concierge doit-il retourner au panneau d'incendie?

Réponse : Ce document tente de couvrir tous les angles pour que rien ne soit oublié. Il est possible que certaines pratiques ne soient pas les meilleures, qu'elles doivent être adaptées.

M. Marcotte mentionne que ce qui reste à préciser c'est la façon de gérer les élèves à mobilité réduite. Actuellement, nous n'avons pas d'élèves qui ne peuvent pas sortir par eux-mêmes. Mais si nous avons un élève en chaise roulante, par exemple, il faudrait identifier comment gérer la situation.

Mme Péron trouve que le plan est clair et complet, mais se questionne sur le transport en ambulance d'un élève. Il est dit dans le PSI que l'enfant quitte seul, sans accompagnateur.

Réponse : L'information dans le PSI a été ajoutée suite à la situation qui s'est passée dans école en lien avec le CO2 où plusieurs élèves avaient quitté en grand nombre en ambulance. S'il advenait qu'un élève unique se blesse lors d'une évacuation et ait à quitter en ambulance, il serait accompagné.

M. Lévesque demande si la vérification des extincteurs est faite à des intervalles régulier.

Réponse : Ces vérifications sont faites par des gens de l'externe et des documents nous sont fournis pour être placés près des équipements.

<b>121-CE 020-11-4</b>	Proposé par : Myriam Fleury Appuyé par : Julie Lupien Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

### **15. Modifications au calendrier scolaire**

Les modifications seront communiquées dans le prochain Info-parent qui sera envoyé ce soir.

Les 3 journées pédagogiques ajoutées sont le 18 janvier, le 6 avril et le 4 juin (voir annexe 3).

Nous n'en avons pas mis en décembre parce qu'il y a déjà le 4 décembre et la fermeture des écoles le 16 décembre.

### **16. Nouvelles de la Direction**

Les modalités d'enseignement à distance qui avaient été demandées par le Ministère de l'Éducation n'ont pas été reconduites pour cette période de fermeture.

À VT, nous demandons aux enseignants de communiquer avec les élèves en matinée. Les spécialistes enverront des capsules ou des travaux. Ils se rendront disponibles pour répondre à des questions en après-midi.

Le but est d'avoir un horaire simple qui ne comprenne pas plusieurs rendez-vous dans la journée de façon à avoir une routine régulière.

Les détails de l'horaire seront envoyés dans les prochains jours.

M. Séguin clarifie la confection de l'horaire de l'enseignement à distance. Puisqu'on manque de balises ministérielles et de notre CSS, on a décidé d'y aller avec des liens Meet pour que les parents puissent avoir accès aux spécialistes.

Question de Mme Deschamps : Est-ce que nous aurons des plages-horaires par niveau ou devons-nous être disponibles pour des élèves de tous les niveaux en même temps en PM?

Réponse : Nous regarderons ensemble l'horaire pour arriver à une situation simple.

### **17. Nouvelles du Président**

Félicite l'OPP pour tout son travail, en prends encore plus conscience en tant que président du CÉ. Remercie également l'équipe-école pour tous les efforts déployés. Pas de nouveaux cas à VT.

### **18. Nouvelles du Service de garde**

Marie-Chantale est absente à moyen/long terme. Elle a eu un accident à l'école. Pour l'instant, Julie Carrière travaille dans un rôle administratif et des éducatrices la soutienne également. Les secrétaires apportent aussi leur soutien pour certaines tâches.

L'adoption des Règles de fonctionnement est remise à la prochaine rencontre.

### **19. Nouvelles de l'équipe-école**

Rien de plus à signaler.

### **20. Rapport de la représentante de l'OPP**

Vérifiez vos courriels pour l'activité « Donner au suivant pour Noël » qui vient d'être envoyé.

On aura un inventaire de matériel VT et on pourra en faire la vente sous peu.

### **21. Rapport du représentant du Comité de parents**

Aucun commentaire.

### **22. Rapport du représentant du Comité EHDAA**

Nous n'avons pas de représentant.

Mme Péron mentionne avoir reçu une communication concernant une activité de forum pour parents d'élèves EHDAA. Mme Henchiri demande aussi que ce soit divulgué aux parents.

### **23. Varia**

Pas de points varia.

### **24. Levée de l'assemblée**

21h05